



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

Direction Générale des Finances Publiques

Le 14/10/2022

**Direction départementale des Finances Publiques de
Haute-Corse**

Pôle d'évaluation domaniale

Square Saint Victor CS 50110

20291 BASTIA CEDEX

mél. : ddfip2b.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

Le Directeur départemental des Finances
publiques de Haute-Corse

à

POUR NOUS JOINDRE

Affaire suivie par : Marc BORIE

Courriel : marc.borie@dgfip.finances.gouv.fr

Téléphone : 04 95 32 88 21

Monsieur le Maire de Bastia
Pour Madame Josefa NEGRONI
1, avenue Pierre Giudicelli
20410 BASTIA CEDEX

Réf. DS: 10108176

Réf OSE : 2022-99999-74127

PROROGATION D'AVIS DU DOMAINE SUR LA VALEUR VÉNALE

Désignation du bien :	Terrains – Parcelles AP 208 et AP 210
Adresse du bien :	Fort Lacroix – BASTIA
Département :	Haute-Corse
Valeur vénale prorogée :	DEUX CENT SOIXANTE-CINQ MILLE EUROS (265 000 €)



1 - SERVICE CONSULTANT

Commune de Bastia

affaire suivie par : Mme Josefa NEGRONI, Responsable du Pôle Politique foncière et immobilière
(jnegroni@bastia.corsica)

2 - DATE

de consultation : 21/09/2022

3 - OPÉRATION SOUMISE À L'AVIS DU DOMAINE – DESCRIPTION DU PROJET ENVISAGÉ

Négociation amiable - Réserve foncière en vue de l'aménagement du secteur de Fort Iacroy.

4 - AVIS INITIAL

Avis du 02/09/2021 (réf OSE : 2021-99999-60486)

Parcelle AP 208 d'une superficie de 203m² et parcelle AP 210 d'une superficie de 2 209m².
Parcelles non bâties

5 – VALEUR VÉNALE PROROGÉE

En l'absence de changement de consistance de l'immeuble évalué le 02/09/2021, la valeur vénale estimée à DEUX CENT SOIXANTE-CINQ MILLE EUROS (265 000 €) est prorogée pour une durée de 12 mois sous réserve expresse que demeurent inchangés l'état et la nature du bien, la situation juridique, la nature de l'opération envisagée et les conditions d'urbanisme.

Pour le Directeur départemental des Finances publiques
et par délégation,

La Responsable de la Division Missions Domaniales
Geneviève SANTELLI
Inspectrice Divisionnaire